

CLIENT

Civilité : Mme. Nom : PASTEAU

Nom de jeune fille : LE CLAIRE Prénom : ANNE-MARIE

Date de Naissance : 13/01/1946 Adresse : 38, Rue DES PLANTS 91470 FORGES LES BAINS

API:

Téléphone : 0681628247

E-Mail: AM.PASTEAU@LAPOSTE.NET

IPN: T118377

ETABLISSEMENT VENDEUR

RENAULT SAS Ventes au personnel

Adresse : 22-24 Rue Yves Kermen

API : FR K22 0M7 010

92109 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

R.C.S NANTERRE B 780 129 987

Tél.: 01 76 85 55 00 Fax: 01 76 89 01 64

Agence Vente au Personnel
AVP TECHNOCENTRE

Adresse: 1 Ave du Golf 78084, GUYANCOURT Cedex API: FR TCR RUC M 10

Tél direct :

E-Mail: marc.neveu@renault.com

Bon de commande et reçu d'acompte n°16105

Description du véhicule neuf commandé							Tarif n° :2206	
RENAULT Modèle : MEGA	NE Berline Versi	ion : GT	Energy TCe	205 EDC				
Couleur carrosserie : Peinture	métallisée Noir Etoilé	Harmo	onie intérieure :	Harmonie carbone foncé Sellerie	: Sellerie alcantara GT	noire &	surpiqûres	
bleues Puissance fiscale : 11 (CV							
Options :				Suppléments :				
Peinture métallisée		€	650,00	Frais Mise en Route		€	20,00	
Affichage tête haute		€	400,00	Forfait Carburant		€	15,00	
Toit ouvrant électrique		€	800,00					
Bose® Sound System		€	600,00					
Total Options (TTC) :		€	2.450,00	Total Suppléments (TTC) :		€	35,00	
	• • •							
Pri	x Total (TTC) : avec	c option	s et suppléme	ents	€ 34.885,00			
			1					
Lieu de livraison : TECNO				Remise RVP	€		7.667,00	
Date de livraison : 29/11/17				Tronned Trvi	<u></u>		7.007,00	
				Remise Promo Flash	€		0,00	
TopRenault : Je demande à bénéficier du service d'aide à la revente,								
j'autorise donc Renault Vente au Personnel à transmettre mes coordonnées				Autres Remises :	€		1.394,00	
à ses partenaires Inscription : ○ Oui ● Non			PROMOFLASH MANUELLE	T-				
Prix:€	14011			PROMOPLASITIMANULLL	€		1.394,00	
- Kilométrage revente : km				Remise totale : 26,00%	€		9.061,00	
Gravage : ○ Oui ● Non				PRIX TOTAL (TTC):	€		25.824,00	
Reçu d'acompte : (voir détail page suivante)				Acompte Prélèvement	€		200,00	
Les prix mentionnés sur cette page ne sont révisables que dans les hypothèses et aux				SOLDE A PAYER	€		25.624,00	
conditions de l'article 2 du chapitre 2 des conditions générales de vente ci-jointes au présent bon de commande				Bonus éco (MEDAD)	€		0,00	
Le véhicule reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix. Les risques relatifs au véhicule sont transférés au client à la livraison.				A VOTRE DEBIT, bonus éco	déduit €		25.624,00	

- o J'accepte d'être contacté(e) ultérieurement par Renault Ventes au Personnel par courrier électronique à des fins d'information sur les nouveaux produits et services ainsi que les offres du moment. A l'occasion de chaque envoi, j'aurai la possibilité de mettre fin à cette communication.
- o J'accepte d'être contacté(e) ultérieurement par Renault Ventes au Personnel par SMS à des fins d'information sur les nouveaux produits et services ainsi que les offres du moment. A l'occasion de chaque envoi, i'aurai la possibilité de mettre fin à cette communication.

Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la Loi "Informatique et Libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, sur simple justification de votre identité vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que du droit de vous opposer à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement en vous adressant au service :

Renault Ventes au Personnel - Service Marketing - API : FR K22 0M7 010 - 22 rue Yves Kermen - 92109 Boulogne-Billancourt Cedex

Reçu d'acompte du bon de commande N° 16105

Offre préalable signée le : / /						
Mode de paiement :						
	● Comptant					
	O Crédit DIAC					
	O LPV DIAC					
	OND C					
	O autres (à préciser)					
Reçu d'acompte*: Montant de l'acompte : 200,00 € Vendeur, NEVEU, agissant pour le compte de l'établissement vendeur désigné, déclare avoir reçu de la part du client un acompte de (en lettres)						
Par chèque		ON° de chèque :				
Par autre moyen de paiement		●Préciser				
* hors contrat hors établissement réglementé par les articles L121-18 et suivants du Code de la consommation.						

Article L.311-36 du Code de la consommation :

Le contrat de vente ou de prestation de services est résolu de plein droit, sans indemnité :

- 1° Si le prêteur n'a pas, dans un délai de sept jours à compter de l'acceptation du contrat de crédit par l'emprunteur, informé le vendeur de l'attribution du crédit;
- 2º Ou si l'emprunteur a exercé son droit de rétractation dans le délai prévu à l'article L. 311-12 [14 jours à compter de l'acceptation de l'offre de crédit].

Toutefois, lorsque l'emprunteur, par une demande expresse, sollicite la livraison ou la fourniture immédiate du bien ou de la prestation de services, l'exercice du droit de rétractation du contrat de crédit n'emporte résolution de plein droit du contrat de vente ou de prestation de services que s'il intervient dans un délai de trois jours à compter de l'acceptation du contrat de crédit par l'emprunteur.

Le contrat n'est pas résolu si, avant l'expiration des délais mentionnés au présent article, l'acquéreur paie comptant.

Article L.311-37 du Code de la consommation :

Dans les cas de résolution du contrat de vente ou de prestations de services prévus à l'article L. 311-36, le vendeur ou le prestataire de services rembourse, sur simple demande, toute somme que l'acheteur aurait versée d'avance sur le prix. A compter du huitième jour suivant la demande de remboursement, cette somme est productive d'intérêts, de plein droit, au taux de l'intérêt légal majoré de moitié.

Le signataire s'engage à conserver et utiliser personnellement le véhicule pendant 4 mois, dans les conditions fixées à l'article 4 du chapitre 2 des conditions générales de vente.

Le bonus Fidélisation est valable pendant 12 mois glissants à partir de la dernière date de livraison de votre véhicule.

Ainsi établi à GUYANCOURT Cedex, le 20/11/17 en deux exemplaires, chacune des parties ayant reçu le sien. Le client déclare : « Avant la signature du présent bon de commande, avoir pris connaissance des conditions particulières, des conditions générales de commercialisation et des conditions générales de garantie applicables à la date du contrat qu'il déclare avoir lues et acceptées et dont il reconnaît avoir reçu un exemplaire de chaque. »

Signature du client :

lu et upprouve

Signature du vendeur

Afastean

Précédé de la mention « lu et approuvé »